

Autre preuve des bonnes dispositions de Norbert Metz : son toast prononcé au banquet qui eut lieu le 4. 10. 1859 à 16 h. à l'Hôtel de Ville, à l'occasion de la pose de la première pierre du viaduc.

« Le Luxembourg, pas plus que tout autre pays n'a échappé aux divisions politiques. Aux agitations que ces divisions ont produits, ont succédé la conciliation, le calme et l'union. Ce résultat si nécessaire aux intérêts et au bonheur du pays, n'eût pas pu être obtenu par la modération seule des populations, il fallait aussi de la modération de la part de la Couronne. Elle n'a pas fait défaut. S. A. R. le Prince Henri a heureusement satisfait à sa mission. » (28)

A la rentrée des Etats, en octobre 1859, l'atmosphère continua à rester sereine, Norbert Metz complimenta même le directeur-général Jean Ulveling pour sa gestion des finances publiques, proposa un emprunt au lieu de l'augmentation des impôts et l'introduction de papier monnaie. Dans la controverse concernant la canalisation de la Sûre Norbert Metz se prononça contre ce projet et pour l'extension des chemins de fer. (29 bis)

L'atmosphère s'embrunit lors de la discussion provoquée par le projet concernant la nouvelle loi électorale et faillit même compromettre la conciliation en gestation. Norbert Metz sauva la situation en faisant voter par 17 voix contre 7 et 1 abstention sa proposition de faire élire la moitié des députés par le suffrage indirect et l'autre moitié par les électeurs cantonaux et directs payant un cens de 30 fr. (29)

Mais la méfiance à l'égard de Norbert Metz n'avait pas encore complètement disparu. Nous avons déjà parlé des sentiments du prince Henri. Voici d'Edouard Thilges, une opinion exprimée en 1860 dans une lettre au lieutenant du roi. Après avoir regretté l'influence des Etats sur l'existence des gouvernements, Thilges écrivait : « ... V. A. R. connaît aussi les hommes qui influencent les délibérations; et si Elle se remémore les circonstances dans lesquelles ces hommes se sont produits, et leur position personnelle et d'affaires dans le G.-D., Elle admettra avec moi que le désir de popularité, et celui d'exploiter cette popularité dans leur intérêt privé les engagent, les obligent même à avancer et à soutenir constamment les idées ultra-libérales, à exercer une pression insolite sur le gouvernement dans l'intérêt de leurs affaires privées, et à faire sentir aux Directeurs-généraux, qu'ils ne peuvent pas faire marcher les affaires sans leur assentiment et qu'ils sont ainsi dans leur dépendance directe. L'opinion soi-disant libérale est une maladie qui ne donne aucun repos et qui pousse toujours à inventer et à faire prévaloir du nouveau. » (30)

Qu'aurait dit Norbert Metz s'il avait eu connaissance de cette lettre écrite par un homme dont il avait salué l'arrivée au pouvoir dans les termes les plus dithyrambiques (« Courrier » du 17. 7. 1859) !

De nouveaux pas vers la conciliation furent faits par la nomination du baron de Tornaco comme président du gouvernement et de